



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Cœur du Jura

DECLARATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette fiche doit être complétée et retournée auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la communauté de communes pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter, lié ou pas à un projet d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux).

Des pièces complémentaires sont à joindre avec cette déclaration d'assainissement :

- **Extrait cadastral** permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les captages destinés à l'alimentation humaine ; **le réseau hydrographique local (fossé, réseau pluvial ...)**.
- **Plan d'implantation donnant les limites du terrain**, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, **la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation**. Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.

Réservé SPANC

Date de réception :

DEMANDEUR

NOM - Prénoms :

Adresse complète :

Tél :

Email :

SITUATION DU PROJET :

NATURE DU PROJET :

Commune :

Construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration de travaux

Adresse (n° voie, lieu-dit) :

Réalisation d'une installation d'assainissement sans autorisation d'urbanisme

Modification d'une installation déjà contrôlée

Date du dernier contrôle :

Références cadastrales du terrain :

Section (s) : N° de parcelle (s) :

Lotissement oui non

LOCAUX A DESSERVIR

• **Locaux à usage d'habitation :**

Construction neuve

Construction existante

Résidence principale

Résidence secondaire

Nombre de logements :

Capacité maximale d'accueil / jour/ local :

Nombre de pièces principales par logement :

Activité projetée :

Nombre de d'habitants permanents :

• **Locaux à autre usage (restaurant, camping, salle des fêtes, etc.) :**

Nature de ces locaux : _____

Nombre de locaux : _____

TERRAIN RECEPTEUR

Surface totale :

Surface disponible pour l'assainissement :

Contraintes d'aménagement (arbres, zone non accessible pour pelle mécanique, etc...) :

Existe-t-il des **captages d'eau** sur la propriété ou dans le voisinage de l'habitation dans un **rayon de 35 m** ? OUI NON

(Si oui, les faire apparaître sur les plans joints au projet)

Perméabilité du sol à 0,50 m de profondeur :

Imperméable

Peu perméable

Perméable

Nature du sol (argile, sable, roche) – à préciser :

Perméabilité du sol à 1.00 m de profondeur :

Imperméable

Peu perméable

Perméable

Nature du sol (argile, sable, roche) – à préciser :

Existe-t-il une étude pédologique **sur le terrain étudié** : OUI NON (Si oui joindre l'étude à la déclaration)

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT CHOISI

I/ DISPOSITIFS PAR MILIEUX FILTRANTS

1 - Prétraitement des eaux usées

Fosse toutes eaux : Volume :

Dispositifs complémentaires :

Préfiltre ou indicateur de fonctionnement : Volume :

Bac à graisses : Volume :

→ En cas de réhabilitation d'une installation existante et si collecte des eaux vannes et eaux ménagères séparées :

Fosse septique : Volume :

Fosse étanche : Volume :

Fosse chimique : Volume :

Bac à graisses : Volume :

Préfiltre indépendant : Volume :

2 - Traitement des eaux usées :

→ Mise en place d'un système d'alimentation séquentielle (facultatif) avant le dispositif de traitement : Oui Non

Si Oui : Auget basculant/flottant : Volume :

Chasse pendulaire / automatique : Volume :

Poste de relevage : Volume

- Par le sol naturel

Tranchées d'épandage en sol naturel

Lit d'épandage

}

Nombre de tranchées :

Longueur unitaire des tranchées :

Surface totale réservée à l'épandage :

Total linéaire des tranchées d'épandage :

- Par sol reconstitué

Filtre à sable vertical non drainé

Filtre à sable vertical drainé

Filtre à sable horizontal drainé

Terre d'infiltration drainé

Lit à massif de zéolite drainé

}

Surface m²

(Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux usées traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

Terre d'infiltration non drainé

Surface base :

- Autres médias filtrants agréés par le Ministère : (<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>)

Modèle : **Constructeur :** **Capacité en EH :** **N°Agrément :**

(Prévoir une évacuation des eaux traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

II/ DISPOSITIFS MICROSTATIONS

Modèle : **Constructeur :** **Capacité en EH :** **N°Agrément :**

(Prévoir une évacuation des eaux traitées au IV/ Evacuation des eaux usées traitées)

III/ AUTRES DISPOSITIFS

Toilettes sèches, séparation des urines **Oui** **Non**

IV/ EVACUATION DES EAUX TRAITEES

- **Milieu superficiel :**

Fossé

Réseau pluvial

Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière.)

- **Infiltration par le sol :**

Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées :

Longueur de chaque tranchée :

Aménagements indispensables

- Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées

- Ventilation impérative et piquée à l'aval des ouvrages de prétraitement. (sauf cas contraire ex : prescriptions du fabricant)

- Accès libre permanent aux ouvrages (travaux, entretien ...)

Engagement du pétitionnaire

Le pétitionnaire s'engage :

- A contacter le SPANC afin qu'il émette un avis technique et réglementaire sur la conception et l'implantation de la filière d'assainissement non collectif.
- A réaliser une installation d'assainissement non collectif conformément aux prescriptions techniques réglementaires en vigueur
- A contacter le SPANC dès le début de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages.

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du pétitionnaire,

À

Le :